



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Indre

**Division des Ecoles
et des Moyens Collèges**

Division des écoles

n°64-2023

Affaire suivie par :

Emmanuelle Demenois

Gestion Collective 1^{er} degré

Tél : 02 54 60 57 23

Mél : ce.de36-gestcoll@ac-orleans-tours.fr

Cité administrative Bertrand

Bâtiment DEF

49, boulevard George Sand

CS 30057

36018 Châteauroux Cedex

Châteauroux, le 1er mars 2023

Le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
de l'Indre

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré

S/c Mesdames les Directrices et Messieurs les
Directeurs des écoles maternelles et élémentaires

S/c Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale

S/c Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
du second degré

Objet : mutations des personnels enseignants du 1^{er} degré par voie d'exeat-ineat - Rentrée scolaire 2023/2024

Références : Lignes directrices de gestion relatives à la mobilité du 25 octobre 2021 (BO Spécial n°06 du 26 octobre 2021)

Demande d'Exeat :

Je vous informe que les demandes d'exeat pour un autre département doivent être transmises par voie hiérarchique à mes services selon un calendrier propre à chaque département. Les dates seront communiquées aux personnels qui en feront la demande.

Les personnels qui souhaitent établir une demande de mutation au titre de l'année scolaire 2023-2024 voudront bien adresser, par la voie hiérarchique à la DSDEN, un dossier complet établi selon les conditions du ou des département(s) demandé(s).

Chaque dossier complet sera transmis par mes services au(x) département(s) demandé(s).

Les demandes d'exeat/ineat seront examinées dans le mois de juin 2023.

Le changement de département ne deviendra effectif que si l'exeat puis l'ineat sont accordés par les directeurs académiques respectifs.

Demande d'Ineat :

La date limite de réception des demandes d'ineat à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Indre est fixée au **17 mai 2023**.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Division des Ecoles
Gestion collective 1^{er} degré
Tél : 02 54 60 57 23
Mél : ce.de36-gestcoll@ac-orleans-tours.fr
49 boulevard George Sand 36018 Châteauroux Cedex


Jean-Paul OBELLIANNE